

Droit de l'environnement : construire sa veille réglementaire HSE (Hygiène Sécurité – Environnement)

Objectifs généraux

La réglementation environnementale française se complexifie et évolue de manière très soutenue pour répondre aux défis de l'urgence climatique dans un contexte géopolitique mouvant.

Cette formation donne les clés à toute personne non spécialiste du droit pour se donner les moyens de structurer une veille réglementaire efficace en matière d'environnement et de santé-sécurité, qu'elle soit effectuée en propre ou sous-traitée à un cabinet expert.



Compétences clés visées (Objectifs pédagogiques)

- Faire le point sur le champ d'application de la réglementation environnementale et de la santé-sécurité au travail
- Définir les critères de sélection des sources de droit utiles à la réalisation de sa veille réglementaire
- Acquérir une méthode d'analyse de texte et de décryptage du jargon juridique pour sécuriser la sélection des exigences applicables à son organisation
- Déterminer les points de vigilance pour construire et tenir à jour un recueil réglementaire « exploitable » par ses collaborateurs
- Avoir les clés pour établir une procédure de veille et d'évaluation de la conformité efficace (qu'elle soit mise en œuvre en propre ou sous-traitée)



Programme détaillé

Faire le point sur le champ de la réglementation environnementale et santé-sécurité au travail

- Termes et définitions clés
- Etendue des domaines réglementés applicables aux activités économiques
- Liens entre réglementation et normes

Définir les critères de sélection des sources de droit exploitables

- Hiérarchie des textes applicables par domaine (lois, décrets, arrêtés)
- Interconnexion avec les codes
- Le cas particulier des ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement)

Acquérir une méthode d'analyse de texte et de décryptage du jargon juridique

- Panorama des sites de référence disponibles
- Méthodologie de lecture d'un texte réglementaire
- Méthodologie de navigation dans les codes

Déterminer les points de vigilance d'un recueil réglementaire

- Les 3 dimensions de la « veille » et leur traduction documentaire
- Opportunités et limites de la mutualisation des domaines environnement et santé-sécurité
- Points clés de la structure d'un recueil pour une exploitation optimisée auprès de ses collaborateurs

Avoir les clés pour avoir une veille efficace

- Les étapes incontournables d'une procédure de veille et d'évaluation de la conformité
- Identification des acteurs ressources
- Risques et bénéfices à externaliser sa veille



Moyens pédagogiques et techniques

Pédagogie active et participative adaptée au sujet : Apprentissage reposant sur la collaboration et le partage d'expérience pour encourager la participation et l'engagement dans la mise en oeuvre des enseignements, une fois de retour en entreprise.

Alternance de projections de supports (power point, audio, vidéo...), d'interpellations orales et d'outils préparés pour la formation (tableau blanc, cartes à jouer, post-it...)

Exercices individuels et collectifs adaptés au sujet : Quiz, Études de cas, Ateliers fil rouge, Échanges dirigés, Co- construction d'outils...

A distance : solution de visioconférence selon les contraintes des apprenants entre Microsoft Teams, Zoom et GoogleMeet (défini en amont de la session au cas par cas)



Les Plus

Formation pragmatique orientée bonnes pratiques et basée sur le partage d'expérience entre le formateur et les apprenants

Co-construction et/ou analyse d'outils adaptés à son organisation (abonnements, logiciels proposés sur le marché)

Livret pédagogique fourni aux apprenants au format PDF avec webographie ou liens vers des sites, vidéos et/ou documents « bonus » téléchargeables en ligne.



Présence et Satisfaction

Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est proposée au format électronique (ou papier selon demande INTRA).

Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction à remplir en ligne est envoyé à l'issue de la session aux participants (ou format papier selon demande INTRA)

Une attestation de fin de formation est fournie uniquement si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.



Evaluation des compétences et validation des acquis

Le formateur évalue la progression des participants tout au long du stage au moyen des mises en activité prévues par la pédagogie de la formation.

Un questionnaire à remplir avant et après la session est proposé aux participants pour auto-évaluer leurs niveaux de compétences et de connaissances.

Différentes modalités d'évaluation des acquis complémentaires à froid peuvent être proposées en INTRA selon demande du client (formulaires à remplir, entretiens, ateliers complémentaires...).



Public concerné

Toute personne impliquée dans la veille réglementaire et l'évaluation de la conformité réglementaire dans son organisation

Responsables Environnement, EHS (Environnement, Hygiène Sécurité) ou QSE (Qualité, Sécurité, Environnement)



Prérequis

Il est recommandé de vérifier en amont de la session les restrictions possibles d'accès à internet sur l'ordinateur utilisé, fonction des sites susceptibles d'être visités lors de la session aussi bien en présentiel qu'à distance. (ex : Youtube, DailyMotion, Legifrance, INERIS...)



Mise en œuvre

Durée de la session : 2 jours (14h)

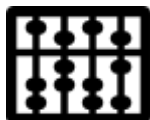
Formation INTER-entreprises – à partir de 2 participants selon programme Catalogue
Animation dans nos locaux, 6 rue de Rome, Paris 75008, ou à distance

Formation INTRA-entreprise – à partir de 2 participants selon programme Catalogue
(adaptation modalités pédagogiques possible selon votre environnement professionnel et le nombre de participants)

Animation dans vos locaux, ou à distance depuis les nôtres

Formation SUR-MESURE – à partir de 1 participant selon programme et pédagogie
sur-mesure adaptés à votre expression de besoins et co-construits avec les formateurs

Animation dans vos locaux, ou à distance depuis les nôtres



Tarifs

Tarifs INTER : 1 300€ H.T. hors frais de déplacement, hébergement et restauration éventuels.

Tarifs INTRA : devis adapté selon spécificités d'animation pédagogique compatibles avec votre environnement professionnel et le nombre de participants (nous consulter)

Tarifs SUR MESURE : devis personnalisé selon degrés d'adaptation du programme, des supports et des modalités pédagogiques requis. (nous consulter)



Modalités d'inscription

Inscriptions définitives des participants jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation. La pré-inscription nécessite une proposition de convention de formation. L'inscription finale se faisant à réception de celle-ci et de la modalité de règlement y figurant.

Formations INTRA et SUR-MESURE : Prévoir un délai de consultation de 3 mois avant la date de début de formation souhaitée.



Animateur(s) / Animatrice(s)

Formation conçue et animée par des experts en application du droit environnemental industriel

Catherine Viale - Consultante et formatrice au sein de Consultis, certificatrice ISO14001, ancienne responsable QSE au sein d'une PME spécialisée dans la gestion des déchets, ayant 30 ans d'expérience en conseil et accompagnement des entreprises pour la mise en œuvre opérationnelle de leur conformité et l'optimisation de leurs pratiques.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez-nous à l'adresse suivante contact@consultis-environnement.com pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.